

VALIDATION DU DES de MÉDECINE GÉNÉRALE

Lyon, le 14 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Vous devez soutenir votre DES dans les 12 mois suivant la fin de votre internat.

Vous pouvez vous présenter devant le jury de soutenance aux mois d'octobre ou avril.

Le DES aura lieu les **mardi 29 mars de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et mardi 12 avril 2016** à la **faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud-Charles Mérieux** pour les étudiants de Lyon-Sud.

Vous devrez vous rendre disponible ces deux journées.

Il est essentiel de faire le point sur la validation de vos enseignements qui vous permettent de vous inscrire.

Critères pour pouvoir présenter votre soutenance de DES :

- avoir validé tous les stages du DES,
- avoir validé tous les enseignements obligatoires,
- avoir validé le tutorat, **validation écrite du tuteur dans le port folio lors du dernier entretien obligatoire.**
- Avoir validé votre **mémoire de recherche**, au cours du **stage chez le praticien**
- Avoir participé à 6 séances de FMC (**6 copies de vos attestations à transmettre**)

Déroulement en pratique de l'oral : durée 30 minutes

- Présentation orale du mémoire de synthèse, en 15 minutes sous forme de diaporama (15 diapos) à apporter sur support informatique standard.
- Questions du jury et délibération
- Vous apporterez pour que le jury puisse les consulter :
Votre carnet de bord ou port-folio,
Un exemplaire du document de synthèse rédigé

Pour plus de précisions sur la validation pédagogique, vous pouvez consulter votre port folio

Votre demande d'inscription au jury de DES devra s'effectuer par mél avant le 10 février 2016: transmettre un mél à catherine.rimoux@univ-lyon1.fr - Tél : 04 26 23 59 23. en indiquant vos coordonnées (téléphone; mél ; adresse)

Je vous transmettrai une convocation par mél quelques jours avant la soutenance de votre DES.

Le document de synthèse devra être adressé **au plus tard 5 semaines avant la soutenance de l'oral du DES** par mél en format électronique .doc, .docx et/ou .pdf.au secrétariat du 3ème cycle de Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux afin que Madame RIMOUX Catherine puisse les transmettre aux membres du jury.

Comme pour toute spécialité, si votre document de synthèse et votre présentation ne correspondent pas à l'exigence du jury, votre DES ne sera pas validé. Dans ce cas, il vous sera demandé, soit de refaire un travail à présenter 6 mois plus tard, soit de venir le présenter devant la commission inter régionale du DES (qui se tient les jours suivant dans l'une de quatre facultés de l'inter région). Nous vous rappelons que **vous avez 6 ans** après le début de votre DES pour présenter votre thèse.

AUCUN DOCUMENT DE VALIDATION DE VOTRE DES NE VOUS SERA REMIS le jour de la soutenance.

Ce document vous sera remis par votre secrétariat en même temps que votre certificat provisoire le jour de la soutenance de votre thèse.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser au Professeur Alain MOREAU Coordonnateur du Service de Médecine Générale.